

Journal du Vent

Numéro spécial



VOLKSWIND
FRANCE SAS

Profitez de l'énergie de l'avenir



ans de Volkswind
France

SOMMAIRE

20 ans d'histoire et de développement en France

- > Volkswind, une histoire humaine soutenue par des valeurs fortes
- > Développeur éolien, un métier qui évolue
- > L'interview : Le maire de Benet (Vendée) témoigne

ÉDITO



Jean-Luc Proust
Directeur Volkswind
France

Depuis plusieurs semaines, notre regard est tourné vers l'Ukraine. Cette guerre nous rappelle à quel point la promotion de la paix, valeur chère à Volkswind, est primordiale. Elle nous rappelle également l'urgence d'une transition vers les énergies renouvelables et c'est bien la mission que s'est donné Volkswind depuis 2001.

20 ans d'histoire et de développement en France !

De la PME familiale créée en 1993 en Allemagne à son implantation en France en 2001, Volkswind s'est très vite positionnée comme l'un des principaux acteurs de l'énergie éolienne.

Au fil des années, Volkswind France a su s'adapter à toutes les évolutions de la filière : législatives, techniques, économiques, tout en contribuant pleinement à l'essor de cet outil de production d'électricité fiable, respectueux de l'environnement, indispensable à la transition énergétique et toujours plus compétitif ! En témoigne sa position de N°1 français sur l'ensemble des appels d'offres tarifaires lancés depuis la suppression des tarifs d'achat en 2017.

Quel chemin parcouru depuis 20 ans... et ce n'est que le début !

Selon l'étude prospective de RTE¹ réalisée en octobre 2021, le parc éolien terrestre installé en France devra être multiplié par 2,5 voire par 4 à l'horizon 2050. Et ceci quel que soit le scénario envisagé pour tendre vers une sobriété énergétique et un mix électrique.

Toutes les équipes de Volkswind sont fières de participer pleinement à cet enjeu sociétal et environnemental

Ainsi, nous avons eu le plaisir d'accueillir plus de 30 nouveaux collaborateurs en 2021. Alors n'hésitez plus, rejoignez-nous dans l'aventure et relevons ce défi ensemble !

¹ Futurs énergétiques 2050 : les scénarios de mix de production à l'étude permettant d'atteindre la neutralité carbone à l'horizon 2050 | RTE (rte-france.com)



Volkswind une histoire humaine avant tout

En 1993, à proximité de Brême dans le nord de l'Allemagne, Messieurs Stommel et Daubner travaillent en tant qu'ingénieurs au sein d'une société fabriquant des éoliennes. Ils sont abordés par un voisin agriculteur souhaitant installer deux éoliennes sur son terrain. Les deux amis vont aider cet agriculteur en donnant du cœur à l'ouvrage. Ils participent ainsi à toutes les étapes de la construction en créant eux-mêmes les tranchées, les excavations de la fondation et les accès, tout cela, avec l'aide et le soutien de leurs familles respectives. Ils découvrent alors tous les aspects techniques de la construction d'un parc éolien. Riches de cette expérience, ils décident de poursuivre l'aventure en développant, construisant et exploitant d'autres parcs éoliens, Volkswind (Le Vent du Peuple) était né.

Après presque 10 ans d'expérience, la société Volkswind regarde au-delà des frontières et crée sa filiale française en 2001. C'est le frère d'un des fondateurs, qui initie les premiers projets. Le parc éolien de Cormainville – Guillonville, composé de 30 éoliennes, construit en 2006, qui est l'un des premiers succès d'ampleur. Ce parc permet à la société de se développer plus largement en se structurant et en couvrant la majeure partie du territoire métropolitain. Trois centres régionaux sont ainsi créés et les départements construction et exploitation sont renforcés. Un centre dédié spécifiquement à la maintenance est créé à Benet en 2017. En 2013-2014, la société doit immobiliser beaucoup de capitaux pour construire

l'ensemble des parcs autorisés. La limite du modèle familial est alors atteinte et une recherche de partenaire est engagée.

C'est à cette même période que le groupe Axpo, énergéticien suisse, décide de se lancer dans le développement de projets éoliens. Ainsi en 2015 Volkswind rejoint le groupe Axpo. Ce nouveau partenariat permet d'associer les compétences de chaque acteur aux bénéfices des projets pour relever les nouveaux défis : libéralisation de l'électricité, évolution tarifaire, accès au réseau, etc. Aujourd'hui Volkswind compte 85 salariés en France, engagés dans la lutte contre le dérèglement climatique !

En travaillant tous ensemble, animés d'une forte volonté de changer le visage énergétique de la France, nous avons permis au groupe de se positionner parmi les leaders de l'éolien en France et de participer activement à l'atteinte des objectifs de la PPE (Programmation pluriannuelle de l'énergie) avec 835 MW déjà mis en service et plus de 700 MW supplémentaires autorisés ou en construction.

Nous tenons à remercier tous les acteurs ayant participé à cette belle aventure.

Timothée Decaestecker
chef de centre régional
Montpellier



Nos valeurs : innovation, confiance et ruralité

Ces valeurs sont celles qui nous ont façonnées depuis le début en 1993. L'esprit de notre PME familiale a traversé les époques, aujourd'hui avec le soutien et l'expertise d'Axpo la famille Volkswind s'agrandit et nous sommes fiers du chemin parcouru avec **nos partenaires** : les élus, les agriculteurs, les acteurs de la ruralité, toutes les personnes qui partagent nos convictions d'un monde moins carboné et plus diversifié, tous ceux avec qui la concertation est possible.

Chaque jour, chacun et chacune de nous a le privilège de travailler pour ses convictions, pour **l'excellence environnementale**. Chaque jour ou presque de nouvelles contraintes retardent l'essor de cette production d'énergie si simple et tellement indispensable.

Si comme nous, vous êtes convaincu que l'éolien est une solution d'avenir, alors s'il vous plait, osez vous exprimer ! Osez défendre ce en quoi vous croyez, durant les enquêtes publiques, auprès de vos élus et de votre entourage. Si vous ne le faites pas, personne ne vous remplacera.

“Une conviction qui commence par admettre la légitimité d'une conviction adverse se condamne à n'être pas agissante.” Roger Martin du Gard

La transition énergétique ne pourra pas se faire seulement avec les professionnels du secteur, **l'énergie éolienne est citoyenne**, elle a besoin de vous, de votre force !

De notre côté nous continuons à être toujours plus acteur au cœur des territoires, en soutenant de nombreuses initiatives d'associations locales qui œuvrent pour la **biodiversité**, la préservation du **patrimoine**, les économies d'énergie. Par exemple, avec les agriculteurs nous avons créé des dizaines de kilomètres de haies, des centaines d'hectares de mesures de type agro-environnementales, en faveur de la biodiversité.

Forts de notre longue histoire, nous sommes encore là pour longtemps, avec notre esprit familial, et anticipons les défis de notre époque ! Nous travaillons déjà au renouvellement des parcs éoliens, en toute **confiance avec les générations d'agriculteurs qui se succèdent**.

Nina Kulling, directrice adjointe et Alexis Juge, chef de centre régional Limoges



Développeur éolien : un métier en perpétuelle évolution



Cette année Volkswind a 20 ans et pendant ces 20 années les équipes ont su sans cesse s'adapter aux évolutions technologiques et réglementaires pour développer des parcs éoliens.

L'exigence environnementale pour obtenir les autorisations administratives est en constante augmentation. En 2006, pour la construction de la ferme éolienne de Cormainville (28), c'est un simple permis de construire qu'il a fallu obtenir. Seules 5 années s'étaient écoulées entre les premiers contacts sur le terrain et la mise en service du parc. Les études étaient basiques et la taille du dossier ne dépassait pas 200 pages.

Aujourd'hui, nous devons obtenir une autorisation environnementale, il faut réaliser des études de terrain très rigoureuses et les dossiers administratifs dépassent souvent le millier de pages. Petit à petit, nous sommes devenus des experts.

Notre équipe développement a des compétences poussées en écologie, en acoustique, mais aussi des connaissances juridiques et même paysagères. Nous avons dû développer bien d'autres talents pour faire en sorte que les éoliennes s'intègrent dans leur environnement avec le minimum d'impact.

La technique a elle aussi beaucoup évolué. Les éoliennes installées à Cormainville avaient un rotor de 80 m avec une hauteur en bout de pales à 135 m. Aujourd'hui, nous construisons l'extension du parc de Glénay (79) avec des aérogénérateurs ayant des rotors de 136 m pour une hauteur totale de 180 m. Nos conducteurs de travaux ont dû trouver des solutions innovantes pour assembler des turbines toujours plus grandes tout en limitant au maximum la consommation des terrains agricoles et les impacts environnementaux.

De nouveaux défis arrivent mais la ténacité, l'adaptabilité et la créativité qui sont caractéristiques des équipes de Volkswind nous permettront de les surmonter.

Sébastien Beuze, chef de centre régional Tours Amiens

Parc éolien de Cormainville (80)



Chiffres clés

Volkswind compte 6 bureaux (Amiens, Benet, Limoges, Montpellier, Paris et Tours) et 85 collaborateurs.

Depuis son implantation en France en 2001, Volkswind a construit plus de 55 parcs éoliens.

Ce qui représente 337 éoliennes pour une puissance totale de 835 MW*.

La production électrique générée est intégralement injectée sur le réseau électrique Français.

En 15 ans les parcs détenus par Volkswind France ont produit 2 992 GWh d'électricité soit la consommation annuelle en électricité nécessaire aux habitants d'une ville comme Nantes (664335 habitants).**

*MW : Le Mégawatt est une unité de mesure de puissance valant 1 million de watts Mégawatt

** GWh : Le Gigawattheure est une unité de mesure d'énergie correspondant à 1 million de kilowattheure

Une partie de l'équipe Volkswind sur le parc de Louville (28), octobre 2021





TÉMOIGNAGE

Monsieur David, maire de Benet (85), répond à nos questions.

Monsieur le maire, vous avez été l'un des premiers élus à participer à notre aventure et 20 ans plus tard, vous êtes toujours maire de Benet et soutenez le développement éolien sur votre territoire. Merci d'accepter de répondre à nos questions.

Volkswind (VW) : Dans quelles circonstances, par quel interlocuteur et en quelle année avez-vous été contacté pour la création du parc éolien sur votre territoire ?

Monsieur David : Beaucoup de vent a soufflé sur les pales des éoliennes de la plaine depuis ce jour du début de l'année 2002, le 15 janvier pour être précis, où j'ai été contacté par Monsieur Florent Geminet, qui menait alors ses prospections à partir du bureau Volkswind de La Rochelle. Le projet a tout de suite semblé sérieux auprès de l'équipe municipale qui l'a reçu avec beaucoup d'intérêt. Ce qui n'exclut pas la prudence et la recherche d'informations complémentaires. Les relations avec les directeurs successifs de Volkswind France ont toujours été confiantes.

VW : Avez-vous des souvenirs ou anecdotes au sujet de l'instruction du dossier d'autorisation du parc de Benet 1, de sa construction ou de son inauguration ?

Monsieur David : Le projet a muri lentement mais sûrement. Un deuxième projet s'est rapidement révélé porté par le Syndicat Vendéen d'Énergie qui regroupe toutes les communes de Vendée. Sur le terrain les deux projets se sont plutôt confortés l'un l'autre. Volkswind par sa grande expérience éolienne, le SYDEV* par son habitude de partenariat avec les élus et de concertation avec la population.

Au niveau de l'Etat c'était plus délicat. Je me rappellerai toujours cette réunion de la commission des sites où le représentant du préfet m'a demandé de faire un choix entre les deux projets. Nous avons défendu les deux, avec succès et conviction car la population était passionnée par ces projets de production d'énergie propre et renouvelable. Un sujet toujours d'actualité !

A l'époque la mise en place d'une éolienne soulevait une très grande curiosité. Certains habitants suivaient le chantier de près et constituaient des reportages photos et vidéos.

VW : Quelques années plus tard, Volkswind vous a présenté un projet de second parc éolien, du côté de Lesson. Quelle a été votre réaction et celle des élus ?

Monsieur David : Ce nouveau parc éolien a suscité beaucoup moins de curiosité mais pas plus d'inquiétude que le précédent. Les pales étaient plus grandes, plus techniques, avec des progrès d'efficacité pour le rendement comme pour l'environnement. Mon seul regret c'est de ne pas avoir étudié avec Volkswind une forme de participation citoyenne pour les habitants de la commune désireux d'investir dans la production d'énergie verte.

Inauguration du parc éolien de Benet2, Octobre 2019



VW : En 2017, Volkswind France a installé un bureau permanent à Benet où sont basés actuellement 4 collaborateurs de l'entreprise. Pouvez-vous nous en dire plus ?

Monsieur David : C'est une autre forme de retombée favorable au territoire. Il est juste que l'emploi bénéficie de la production d'énergie locale. C'est un cycle vertueux pour le climat et pour l'emploi.

VW : La ville de BENET compte actuellement 15 éoliennes sur son territoire. Comment se passe la cohabitation entre ces « grandes dames » et vos administré(e)s ?

Monsieur David : La peur des éoliennes est souvent liée à la crainte d'une dépréciation de la valeur des maisons. L'expérience locale a montré qu'il n'en était rien. Le village de Lesson qui les côtoie au plus près continue à se développer. Les maisons se vendent très bien et à bon prix. Un projet de lotissement de 49 lots y est en cours d'instruction.

VW : Quelle a été l'évolution démographique, économique, culturelle de votre Ville depuis le début des années 2000 ?

Monsieur David : Le nouveau siècle a réveillé le dynamisme de Benet qui est rapidement passé du statut de gros bourg endormi à celui de « petite ville de demain » labellisée en 2021. La commune compte aujourd'hui plus de 4000 habitants.

Notre traditionnelle foire aux alouettes est maintenant relayée par d'autres initiatives telles « Rêve de Court » un festival de court-métrage qui s'est lancé en 2020-2021 malgré les obstacles dressés par l'arrivée du coronavirus.

Les services et les commerces du centre-ville se développent et nous permettent de croire que l'essor de notre commune, pôle relais entre Fontenay-le-Comte et Niort, porte du Marais Poitevin, est une chance pour tout le territoire alentour.

Toute la commune s'associe à moi pour souhaiter un bon anniversaire à Volkswind !

*SYDEV = Syndicat départemental d'énergie et d'équipement de la Vendée

Nicolas Bechet, Chargé de développement, Limoges

20 ans

Journal du Vent

Biannuel édité par la société Volkswind France SAS
45 rue du Cardinal Lemoine
75005 PARIS

Directeur de publication

Jean-Luc PROUST
Diffusion : 4 000 exemplaires

Centre régional de Limoges

Aéroport Limoges - Bellegarde
87100 Limoges
Tél : 05 55 48 38 97

Centre régional de Tours

32 rue de la Tuilerie
37550 Saint Avertin
Tél : 02 47 54 27 44

Centre régional de Montpellier

2929 Avenue Etienne Mehul
34070 Montpellier
Tél : 04 67 17 61 02

Antenne d'Amiens

Bât. les Tulipiers Centre Oasis Dury
Allée de la Pépinière
80000 Amiens
Tél : 03 22 38 05 33

 **VOLKSWIND**
électricité éolienne



www.volkswind.fr